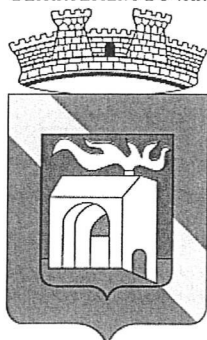


DEPARTEMENT DU VAR



Mairie  
de  
FORCALQUEIRET

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FORCALQUEIRET

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mars à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de Forcalqueiret s'est réuni à la salle Respelido sur convocation légale du quinze mars deux mille vingt-quatre adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L2121 9 à L2121 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Gilbert BRINGANT.

Effectif légal : 23 Quorum : 12 Présents : 17 Suffrages exprimés : 18	<p>Présents : ALLAIN Thierry, AIPERTI Maryse, BAVAN Dorella, BRIDOUX-GANI Emilie, BRINGANT Gilbert, CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, CORONADO Juan, DARDINIER Virginie, DORVAUX Jacques, LAHERTE Séverine, GARCIA Laetitia, GAUTIER Pierre, HARDY Laetitia, MOSTACCI Chrystelle, MOUTTET Manuel, PABOIS Florie, VAN GORKUM Valéry</p> <p><u>Absents excusés</u> : DANVY Jacques, JANEY Emilie, MARION Sylvie, PICHON Chadia, TOURREL Roger, VACHER Nicolas</p> <p><u>Pouvoirs</u> : VACHER Nicolas à DARDINIER Virginie</p>
--	---

Secrétaire de séance : GARCIA Laetitia

### BUDGET 2023 : COMPTE DE GESTION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le décret n°1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,  
CONSIDERANT que le compte de gestion est établi par le comptable du Trésor public, en vertu du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable,  
CONSIDERANT que le conseil Municipal doit se prononcer sur la tenue des comptes du comptable public pour l'année 2023,  
CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du comptable,

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes	2 951 360.36 €	538 209.33 €
Dépenses	2 593 364.99 €	1 072 064.03 €
Résultat de l'exercice 2023	<b>357 995.37 €</b>	<b>-533 854.70 €</b>
Résultat antérieur reporté	1 451 966.30 €	112 783.51 €
Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	0.00 €	0.00 €
Résultat de clôture (ou solde d'exécution cumulé)	<b>1 809 961.67 €</b>	<b>-421 071.19 €</b>

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la MAJORITE**

*Abstention : DARDINIER Virginie, VACHER Nicolas (par procuration)*

*Contre : BAVAN Dorella*

- 1) **APPROUVE le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2023 du budget communal dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour ce même exercice,**
- 2) **DIT que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

Le Maire,  
Gilbert BRINGANT



La secrétaire de séance  
Laëtitia GARCIA

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en préfecture le 05/06/2024
- publication le 05/06/2024

DEPARTEMENT DU VAR

Mairie  
de

FORCALQUEIRET

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FORCALQUEIRET

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mars à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de Forcalqueiret s'est réuni à la salle Respelido sur convocation légale du quinze mars deux mille vingt-quatre adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L2121 9 à L2121 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Gilbert BRINGANT.

Effectif légal : 23

Quorum : 12

Présents : 17

Suffrages exprimés : 18

Présents : ALLAIN Thierry, AIPERTI Maryse, BAVAN Dorella, BRIDOUX-GANI Emilie, BRINGANT Gilbert, CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, CORONADO Juan, DARDINIER Virginie, DORVAUX Jacques, LAHERTE Séverine, GARCIA Laetitia, GAUTIER Pierre, HARDY Laetitia, MOSTACCI Chrystelle, MOUTTET Manuel, PABOIS Florie, VAN GORKUM Valéry

Absents excusés : DANVY Jacques, JANEY Emilie, MARION Sylvie, PICHON Chadia, TOURREL Roger, VACHER Nicolas

Pouvoirs : VACHER Nicolas à DARDINIER Virginie

Secrétaire de séance : GARCIA Laetitia

### BUDGET 2023 : COMPTE DE GESTION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le décret n°1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,  
CONSIDERANT que le compte de gestion est établi par le comptable du Trésor public, en vertu du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable,  
CONSIDERANT que le conseil Municipal doit se prononcer sur la tenue des comptes du comptable public pour l'année 2023,  
CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du comptable,

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
<b>Recettes</b>	2 951 360.36 €	538 209.33 €
<b>Dépenses</b>	2 593 364.99 €	1 072 064.03 €
<b>Résultat de l'exercice 2023</b>	<b>357 995.37 €</b>	<b>-533 854.70 €</b>
<b>Résultat antérieur reporté</b>	1 451 966.30 €	112 783.51 €
<b>Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire</b>	0.00 €	0.00 €
<b>Résultat de clôture (ou solde d'exécution cumulé)</b>	<b>1 809 961.67 €</b>	<b>-421 071.19 €</b>

**AR Prefecture**

083-218300598-20240321-DEL2024\_005-DE  
Reçu le 05/04/2024

Séance du 21 MARS 2024  
N°2024/005

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la MAJORITE**

*Abstention : DARDINIER Virginie, VACHER Nicolas (par procuration)*

*Contre : BAVAN Dorella*

- 1) APPROUVE le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2023 du budget communal dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour ce même exercice,**
- 2) DIT que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

Le Maire,  
Gilbert BRINGANT

La secrétaire de séance  
Laëtitia GARCIA

Acte rendu exécutoire après :  
- transmission en préfecture le  
- publication le

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

## AR Préfecture

### DEL2024/005 | BUDGET 2023 : COMPTE DE GESTION

Identifiant unique de l'acte : 083-218300598-20240321-DEL2024\_005-DE

Numéro d'acte : DEL2024\_005

Date de décision : 21/03/2024

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-1-0-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires)

Fichier acte : DEL\_2024-005\_compte gestion 2023.pdf

---

Fichier(s) annexes(s) : fin\_budget\_2023\_CG\_maquette.pdf

---

Collectivité émettrice : FORCALQUEIRET

Acte transmis par : Gaëlle DOUGUET

---

Date d'envoi de l'acte : 05/04/2024 15:24:24

**Date de réception de l'AR : 05/04/2024 15:24:38**